

# Le Courrier du Parc

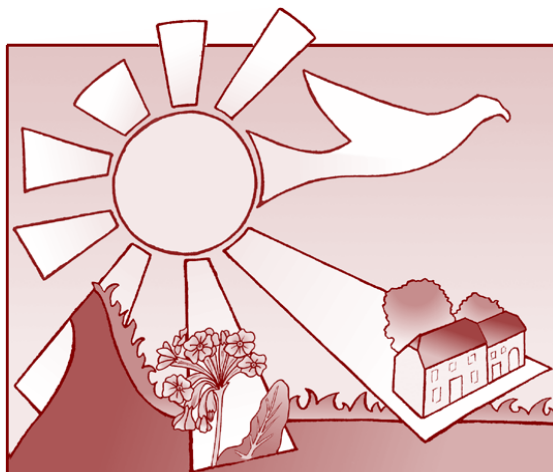
Bulletin d'information trimestriel sur les activités du  
Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

1750 exemplaires

N°22

(juin - juillet - août 2003)

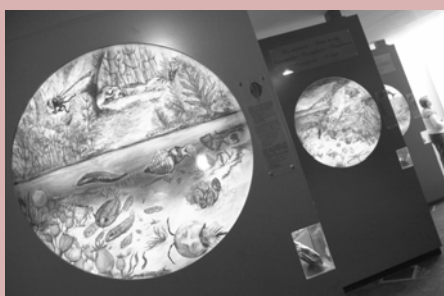
P 202053 - Bureau de dépôt Arlon 1



**PARC NATUREL  
DE LA VALLÉE DE L'ATPERT**

Seul, en famille ou avec des amis, le centre "Voyage au cœur de l'Attert" ne manquera pas de vous étonner

Depuis le 6 avril et jusqu'en septembre, le centre de visite est ouvert au public chaque dimanche après-midi, de 14h à 18h (dernière entrée à 17h).



Pour les groupes, des visites guidées sont proposées, sur réservation uniquement, la semaine et le week-end. Il est également possible de combiner une visite guidée du



centre avec la découverte sur le terrain d'une richesse patrimoniale du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert. Deux options sont disponibles pour l'instant : la carrière de

Tattert et le village de Nobressart. En ce qui concerne la carrière de Tattert, notons la réalisation par Jacques Lamury d'un panneau didactique qui permet de mieux comprendre la géologie de notre région.

**Renseignement et réservation :**

Dominique Scheepers  
Asbl "Au Pays de l'Attert"  
063/22 78 55

E-mail : [voyage@coeurdelattert.be](mailto:voyage@coeurdelattert.be)  
Site Web : [www.coeurdelattert.be](http://www.coeurdelattert.be)

## Un avant-goût de la Fête du Parc Naturel 2003

Le programme de cette année est quasiment clôturé. Riche et varié, il vous sera révélé dans une édition spéciale du Courrier du Parc qui paraîtra fin juin. Mais retenez dès à présent la date et le lieu : le week-end des 04, 05 et 06 juillet à Heinstert. Cette édition 2003 vous réservera bien des surprises. La fanfare d'Heinstert fêtant son 75<sup>ème</sup> anniversaire, le thème principal sera bien sûr **la musique sous toutes ses formes**. Les amateurs de balades et expositions ne seront pas oubliés. Quant aux enfants, de nombreuses animations les attendent : contes, concert et grimages ...

## Appel aux artistes de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise



Fête du Parc Naturel  
2002 à Attert

Une bonne fête demandant une bonne préparation, les mouvements associatifs de Metzert pensent déjà à l'organisation de l'édition 2004 et ce ne sont pas les idées qui manquent. En partenariat avec l'asbl "Au Pays de l'Attert", le Patro Desmond Tutu et le Cercle Saints Côme et Damien ont décidé d'axer cette 12<sup>ème</sup> fête du Parc Naturel sur les quatre éléments : **air, eau, terre et feu**.

Dans ce cadre, nous proposons aux artistes peintres, sculpteurs, photographes, ... de la **Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise** de travailler dès à présent ce thème et de participer à l'exposition qui aura lieu le dimanche 02 mai 2004 dans les granges et autres lieux de Metzert. Tout autre type d'art est également envisageable : landart, jardins éphémères, ... La nature, comme moyen d'expression peut donner lieu à des créations surprenantes. Ces mêmes artistes sont également invités à proposer des animations pour enfants et/ou adultes.



Fête du Parc Naturel 2002 à Attert

Les artistes intéressés par cette démarche peuvent contacter l'asbl "Au Pays de l'Attert", Sylvie Hubert au 063/22 78 55.



## PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTEERT

*Vive le vent, vive le vent  
et vive la lumière ...*

Si vous empruntez la N4 en direction de Marche, vous n'avez pas pu ne pas voir le nouveau parc éolien installé à Saint-Ode. Il s'agit en fait de six éoliennes ayant une puissance unitaire de 1,25 Méga Watt. La hauteur d'une éolienne est de 92 mètres (sol-nacelle). Le diamètre des pâles est lui de 64 mètres.

L'électricité qui sera produite par ce parc correspond à la consommation de 5 000 ménages !

### *Echos de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise*

L'association a approuvé le programme et le budget 2003 du festival "Musique dans la Vallée". Dès à présent, notez les six grands rendez-vous musicaux de la fin de l'été : le **chœur mixte** Voskressenie de **Moscou**, le **chœur d'hommes** d'Hombourg (Alsace), le **chœur de femmes** "Vocaal Collectief" d'Anvers, l'ensemble de musique de chambre "**Syrinx**" de Liège, le **Chœur d'hommes corses** de JP Polleti et l'**ensemble vocal et instrumental** des deux Luxembourg.

A la demande de la Commission Culturelle de Redange, l'association va apporter une aide à l'organisation du concert russe qui a lieu chaque année à Redange en collaboration avec l'association "Hëllef fir Minsk a Moskau".

L'association propose que des échanges soient réalisés au niveau **des artistes de la vallée**. Un relevé de tous les artistes belges et luxembourgeois va être effectué. Ils seront ensuite contactés pour leur proposer de travailler le thème de "l'air, l'eau, la terre et le feu" et d'exposer leurs œuvres à la fête du Parc 2004.

### *Petite idée de promenade verte !*

Avez-vous remarqué, lorsque vous circulez en voiture sur la N4 entre Attert et Metzert, qu'il est possible en regardant vers le Luxembourg, d'apercevoir dans le lointain deux éoliennes ?

Pour les admirer de plus près, la meilleure façon est sans doute d'enfourcher sa bicyclette.



En prenant la piste cyclable de l'Attert (PC12) à Beckerich en direction de Redange puis d'Useldange, de magnifiques points de vue s'offrent à vous. D'autre part, cette piste cyclable, à hauteur de Beckerich, permet non seulement d'apprécier la beauté de la vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise mais également de voir d'autres installations d'énergies renouvelables : une importante installation de biométhanisation en construction, des panneaux

solaires photovoltaïques et thermiques, ...

Le vélo est non seulement un sport mais également un merveilleux moyen de locomotion pour partir à la découverte des choses qui nous entourent.

En partant d'Attert, on peut rejoindre cette piste cyclable en évitant les grands axes routiers et en empruntant des petits chemins de campagne passant par Tontelange, Oberpallen et Beckerich. Si vous connaissez la promenade transfrontalière Tontelange-Guirsch-Oberpallen-Tontelange, vous n'aurez aucun mal à trouver un itinéraire en dehors des routes fréquentées.

La commune d'Attert est idéalement située pour pratiquer le vélo sur le réseau de pistes cyclables luxembourgeoises (+ de 400 Km). Le gros avantage est qu'il s'agit souvent d'anciennes lignes de train aménagées et donc que les côtes sont rares et très faibles. Pour ceux qui préfèrent la marche à pied, il existe aussi de nombreuses promenades balisées.

Voici quelques idées, pour abandonner télé, jeux vidéo, ... et profiter du printemps.



## Une zone humide, qu'est-ce que c'est ?

Une zone humide est caractérisée par une nappe phréatique à proximité de la surface du sol durant la majeure partie de l'année. Cela peut être une étendue de marais, de fagnes, de tourbières constituée grâce à des eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, stagnantes ou courantes, l'eau peut y être douce, saumure ou salée.

## Et les rôles d'une prairie humide ?

La fonction **écologique** d'une prairie humide n'est plus à démontrer.

Fauchée tardivement, elle est sans conteste un habitat indispensable à une grande variété de végétaux (reines des prés, renoncules, ...) et également un habitat, un refuge et un lieu de reproduction pour de nombreux animaux (oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, ...).

Par ailleurs, les zones humides et les prairies inondables jouent un rôle important dans la maîtrise des **crues des cours d'eau**. Ce sont de véritables champs d'expansion de crues pour les cours d'eau en débandade. De plus, durant les périodes pluvieuses, les zones humides non drainées stockent l'eau et la restituent progressivement durant les périodes plus sèches (soutien des débits d'étiage des cours d'eau et recharge des eaux souterraines). Par contre, lorsque la zone humide est drainée, elle se décharge de son eau dès le moindre signe de décrue (en même temps que le cours d'eau) et maintient ainsi le niveau d'eau au maximum. Plus en aval, dans le meilleur des cas, la prairie drainée prolonge la durée de l'inondation ; dans le pire, elle augmente le niveau d'eau.

La dégradation ou la suppression des zones humides dans certaines portions de cours d'eau sont à l'origine de dégâts considérables lors de crues importantes (pas les seules causes des inondations, évidemment).

Une prairie humide peut aussi avoir une fonction **d'épuration des eaux**, par :

- la filtration, le piégeage et la sédimentation des matières en suspension, des métaux lourds ;
- la désinfection de la fine couche d'eau par les UV absorbés ;
- la dégradation d'éléments toxiques par certaines bactéries ...

Une prairie humide peut être une zone de transition, entre des parcelles cultivées plus ou moins intensivement et un cours d'eau, où d'importants phénomènes de dénitrification du sol et de l'eau peuvent avoir lieu.

Il ne faut pas omettre les valeurs **paysagère, patrimoniale** et **esthétique** d'une prairie humide entretenue.

## Mais pourquoi ces prairies humides disparaissent-elles de notre paysage ?

Les infrastructures de **transport** (les routes, les autoroutes, les chemins de fer et divers aménagements liés à l'urbanisme) provoquent souvent le comblement des zones humides sur leur passage.

Les modifications et l'abaissement du **niveau d'eau d'une rivière** par l'endiguement des cours d'eau, le creusement de canaux et de fossés ou l'extraction de granulats dans le lit des cours d'eau ont déjà fait disparaître beaucoup de prairies humides.

L'abaissement du **niveau des nappes** par le pompage de l'eau entraîne inévitablement l'assèchement.

Il faut aussi noter l'**extraction de tourbe** dans les tourbières qui n'a fait que dégrader les parcelles humides.

Les agriculteurs veulent parfois assainir les terres pour les rendre plus productives, les zones humides sont alors **drainées**.

Enfin, la **pollution** par les nitrates, phosphates, pesticides, substances chimiques et métaux lourds en excès, d'origine agricole, industrielle ou domestique, est toxique ponctuellement. Mais, plus diffuse, elle peut également enrichir les terrains à l'excès (eutrophisation), s'en suit une perte de la diversité biologique par la disparition des espèces les plus sensibles et l'envahissement des milieux par des espèces souvent banales et parfois introduites.



Prairie humide à cardamines et renoncules



## Agenda des activités

### Mai

**Samedi 10 de 16 à 20h à Attert** : marché gourmand et artisanal, salle du Cothurne (asbl "Au Pays de l'Attert")

**Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 à**

**Tontelange** : "Tontegrange" - Vendredi : corrida des sables (1, 3, 5 et 10 Km), concert (soft rock) - Samedi : beach volley, brocante, concerts Trivelin et O'nexis - Dimanche : repas, brocante, animations dans les granges (bar à bières spéciales, promenade en âne, jeu découverte, contes, ...) (Cercle Culture & Loisirs - J-L Bodeux 063/22 11 29)

### Juin

**Dimanche 1er à Nothomb** : fête de la gymnastique (La Détente - A Wampach 063/21 78 06)

**Dimanche 15 à Attert** : Old car & Tractor Trophy (Le Cothurne - J-M Meyer 063/23 23 54)

### Juillet

**Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 à**

**Heinstert** : fête du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert - Thème : la musique. Une édition spéciale du Courrier du Parc paraîtra dans le courant du mois de juin avec le programme détaillé des festivités (asbl "Au Pays de l'Attert - 063/22 78 55)

### Août

**Vendredi 1er, samedi 2 et dimanche 3 à**

**Metzert** : fancy-fair - concert - jeux inter-villages (Cercle Saints Côme et Damien et Patro D. Tutu)

**Dimanche 17 à Heinstert** : fête d'été : brocante, barbecue, concerts, ... (Royale Concordia Heinstert - Henry Thiry : 00 32 63/21 70 58)

**Samedi 23 à Tontelange** : Festival "Musique dans la Vallée" - Chœur mixte Voskressenie de Moscou dans des chants religieux et profanes - église paroissiale à 20h (063/22 78 55)

**Dimanche 31 à Colpach** : Festival "Musique dans la Vallée" - Chœur d'hommes d'Hombourg (Alsace) dans des œuvres profanes et religieuses de la Renaissance à nos jours - château de Colpach-Bas à 17h

## Bulletin d'information trimestriel sur les activités du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

**Secrétariat** : asbl "Au Pays de l'Attert"  
107 Voie de la Liberté, 6717 Attert  
☎ 063/22.78.55 Fax 063/22.16.98  
e-mail : pnv.attert@swing.be

**Equipe de rédaction** : Nathalie Druart, Emmanuel Hannick, Hélène Hanus, Sylvie Hubert et Dominique Scheepers

**Editeur responsable** : Sylvie Hubert

Avec le soutien de la Région wallonne

Imprimé sur papier recyclé, ne pas jeter sur la voie publique

Suite de la page précédente

### Une solution pour les prairies humides en zone agricole :

Pour tenter de remédier à la cause agricole de disparition des prairies humides, les mesures agri-environnementales proposent une prime aux agriculteurs (à titre principal). Cette prime d'entretien de zone humide s'élève à 50 € / ha moyennant certaines conditions :

- S'engager pour 5 ans ;
- Déclarer la parcelle à la PAC ;
- Ne pas labourer, curer ni drainer ;
- Ne pas utiliser d'amendements, de fertilisants ni de produits phytopharmaceutiques ;
- Entretien de la parcelle par la fauche ou (et) le pâturage (très) tardif ;
- Ne jamais faire pâturer par des charges supérieures à 2 UGB / ha ;
- Le bétail ne sera en aucun cas affouragé en prairie.

A cette aide sera ajoutée soit l'aide à la gestion en fauche tardive (125 € / ha - 1<sup>er</sup> juillet), soit l'aide à la gestion en fauche très tardive (250 € / ha - 15 juillet).

Pour tout renseignement, contactez Hélène Hanus (063/22 78 55)

### Marché gourmand et artisanal 30<sup>ème</sup> édition !!!



**Samedi 10 mai**  
**Même lieu, même horaire**  
**Salle du Cothurne - Attert**  
**16 à 20 heures**

### Silence, on tourne !

Le samedi 17 mai à 12h15, nous vous invitons à regarder l'émission "**la Clé des Champs**" sur la RTBF. Cette émission sera entièrement consacrée à la Vallée et se compose principalement de deux reportages : le compostage de fumier réalisé par le "Groupement des Producteurs de la Vallée de l'Attert" et les "Rocailles", les gourmandises originales de Monsieur Claude Saur. Rediffusion : sur la Une, dimanche 18 après-midi, lundi 19 et le jeudi 21 au matin ; sur la Deux le mardi 20 en boucle de nuit.

Toujours sur la RTBF, **Télé-tourisme** prépare un reportage sur le centre de visite qui devrait être diffusé fin mai, début juin.

A vos magnétoscopes !